

Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 29/04/2020
Période : Semaine 5-6 – Du 20 au 30 avril 2020

Contributions des Chambres (CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67, 68 et CRAGE), Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, IDELE, CGB, Fédération du Négoce Agricole, FranceAgriMer



Avec la perte de leurs débouchés en RHD et à l'export, la viticulture est très impactée par le coronavirus.

Dans le secteur laitier, situation toujours difficile pour les transformateurs en AOP/IGP.

En viande bovine, difficultés persistantes sur l'équilibre de valorisation des carcasses.

Pour plusieurs secteurs (maraichage, viticulture...) problème de disponibilité et d'inadéquation aux besoins de la main d'œuvre.

TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

La Commission européenne a proposé le 22 avril des mesures d'urgence pour soutenir les marchés agricoles les plus touchés par la crise. Elles comprennent :

- des mesures d'aide au stockage privé pour les produits laitiers (poudre de lait écrémé, beurre, fromage industriels et sous SIQO) et la viande (bovine, ovine et caprine) : permettra le retrait temporaire des produits du marché pour une durée minimale de 2 à 3 mois et maximale de 5 à 6 mois. Dotation d'une enveloppe d'environ 80 M€ (dont environ 30M€ pour le lait et le reste pour la viande),
- des dérogations aux règles de la concurrence de l'UE (autorisant l'organisation collective) pour une période maximale de six mois pour les opérateurs des secteurs du lait, des fleurs et des pommes de terre,
- une certaine souplesse accordée dans les programmes nationaux en ce qui concerne le vin, les fruits et légumes, l'huile d'olive, l'apiculture et le programme de distribution de lait et de fruits et légumes dans les écoles.

Contact



Ces mesures devraient être adoptées d'ici la fin du mois d'avril après un vote des États Membres.

Face aux besoins en main d'œuvre saisonnière actuelle mais surtout à venir, les filières et les territoires se mobilisent. Toutefois, certaines difficultés persistent :

- vis-à-vis de la main d'œuvre étrangère (essentiellement polonaise et roumaine) qui venait habituellement en région : plusieurs pays voisins (Allemagne, Italie, Angleterre) ont organisé l'arrivée des salariés (autorisation des vols aériens, contrôle de la santé à l'arrivée...) afin de faciliter leur embauche. **En France, rien n'est prévu à ce jour et la main-d'œuvre étrangère n'a toujours pas l'autorisation de venir sur le territoire français.** Pour les polonais, c'est essentiellement le transit via l'Allemagne qui pose souci.
- **par rapport aux différentes initiatives « locales » mises en œuvre, notamment les plateformes des FDSEA 67 et 68, plusieurs limites apparaissent face à l'afflux massif de main d'œuvre enregistrée :** les personnes sont non qualifiées (il faut donc les former), ne reste pas (seulement environ 1/4 arrive à résister à la pénibilité du travail) et ont une productivité réduite (rendement faible de l'ordre de 50 % / à la main d'œuvre qualifiée traditionnelle, notamment étrangère). Cela pèse sur les coûts de productions et la crainte des mauvais résultats économiques est très préoccupante sur les structures faisant appel à cette main-d'œuvre locale.

Par ailleurs, on peut noter les premiers désistements des salariés en chômage partiel qui ont repris leur activité auprès de l'employeur principal. A l'inverse, pourraient prochainement s'ajouter à la main d'œuvre disponible des étudiants libérés des examens de fin d'année.

Enfin, des problèmes face aux conditions d'accueil et de travail se posent : manque de matériel de protection (gels et masques) pour garantir la sécurité des travailleurs, mesures barrières qui restent plus complexes à faire respecter dans les unités de récolte ou de conditionnement, charges supplémentaires conséquentes liées au surcout COVID du transport et de l'hébergement.

Pour le reste, l'activité est stable, chacun ayant en quelque sorte trouvé ses marques après 6 semaines de confinement. Peu d'évolutions majeures à noter.

Poursuite des activités para-agricoles (conseil, concessions agricoles...) en mettant en place des procédures adaptées.

La Fédération du Négoce Agricole (France) indique ainsi un niveau d'activité moyen de 95% / normale. La vente de carburant reste soutenue, en cette période où les besoins sont importants, et compte tenu des prix attractifs du fait de la chute du prix du pétrole. Comme pour d'autres domaines, les magasins de libre-service agricole reprennent leur activité progressivement dans le respect des mesures de prévention et de protection.

Le taux d'absentéisme dans les entreprises tend à se réduire, notamment par le retour au travail de salariés et l'embauche d'intérimaires et de saisonniers pour pallier le manque de personnel.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



La chaîne logistique et les livraisons des courriers/colis connaissent toujours certaines difficultés et des retards (fournitures en pièces...).

FILIERES CEREALES OLEAGINEUX

Situation assez préoccupante pour les malteurs : très forte baisse de la consommation mondiale de bière (brasseries fermées dans certains pays) => induit des annulations de commande. En France, les brasseries sont en activité, permettant de maintenir un flux d'activité, mais à un niveau faible. Les malteries tournent donc au ralenti car le malt ne se conserve pas très bien et ne peut donc pas se stocker.

Toute la production 2019 ne sera probablement pas consommée : déstockage sur le marché de l'alimentation animale faute de débouchés et potentielle répercussion sur les cours pour la récolte 2020.

Début de sécheresse sur certaines zones de la région qui impacte le colza, les céréales d'automne et l'OP. Le colza, principalement dans le barrois, a également été impacté par les gelées de fin mars, même si finalement les surfaces très touchées devraient concerner moins de 5% de la sole.

Mesures de basses eaux sur la Moselle qui peuvent amener des difficultés pour le transport fluvial.

Conjoncture marchés :

Blé : légère baisse.

Après avoir dépassé les 200 €/T sur Euronext la semaine dernière, les cotations sont un peu redescendues : les opérateurs sont globalement couverts pour la fin de la campagne, les perspectives pour la demande restent moroses (confinement, pouvoir d'achat...) et surtout les prévisions de conditions météorologiques sont plus favorables avec l'arrivée des pluies sur plusieurs bassins de production (UE, Mer Noire).

Le dernier rapport du baromètre CéréObs, de FranceAgriMer indique toutefois une proportion de conditions de culture du blé français, « bonnes » à « très bonnes » relativement faible en fin de semaine dernière, à 58 %, soit -21 points par rapport à l'an dernier à la même époque.

Maïs : maintien.

Malgré l'effondrement des cours mondiaux dans le sillage du pétrole, les prix français se maintiennent grâce à une demande soutenue des FAB mais souffrent de la concurrence du maïs ukrainien.



Colza : stable.

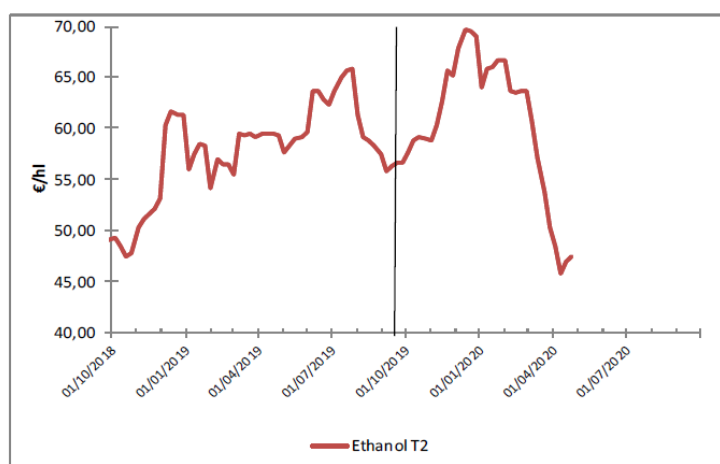
Les cours de la graine de colza restent stables tirillés entre baisse attendue de production pour la campagne 2020/21 + une faible disponibilité en graines non-OGM et baisse drastique de la consommation de biodiesel en France et en Europe.

FILIERES BETTERAVES/SUCRE

Fortement pénalisés par la chute historique des cours du pétrole et la cherté du dollar, les cours du sucre brut ont franchi un nouveau record à la baisse en douze ans et est passé tout sous les 10 cts/lb : les raffineries sont encouragées à limiter l'utilisation de canne à sucre pour la production d'éthanol, ce qui a pour effet d'augmenter la disponibilité du sucre sur le marché mondial.

Le sucre européen a jusqu'à maintenant été plutôt épargné et à bien résisté même s'il a très récemment légèrement flanché (- 2 %). Toutefois, l'écart de prix avec l'import s'accroît et menace l'équilibre de la filière alors que l'UE est importatrice nette, que la production est maîtrisée et que les stocks sont bas : les acheteurs de sucre pourraient être incités à reporter des livraisons ou vouloir renégocier les contrats. Ceci conforte la demande de la filière pour l'instauration de droits de douanes additionnels à l'importation de sucre qui permettrait de maintenir dans la durée les niveaux de prix UE.

VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)



Après avoir fortement chuté depuis la mi-février, le prix de l'éthanol se stabilise aux environs de 45 €/hl.

D'un point de vue technique, de fortes attaques de pucerons verts sévissent en région depuis bientôt deux semaines. Vectrices du virus de la jaunisse, elles pourraient fortement impacter les rendements (de 30 à 50%) et avoir de graves conséquences économiques pour les producteurs et la filière.

FILIERE LUZERNE

Les usines de déshydratation de luzerne ont rouvert dans les délais depuis mi-avril.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



FILIERES POMMES DE TERRE

Comme en région, les industries de transformation des PdT tournent au ralenti en France et en UE notamment du fait de la fermeture des RHD et des fast-foods, grands consommateurs de frites surgelées.

La filière estime à environ 450 000 T le stock de PdT encore présent dans les exploitations à l'échelle nationale (650 000 T en Belgique et 1 000 000 T aux Pays Bas). Une partie de cette production basculera vers le marché du frais (GMS – opportunités avec la hausse de la consommation des ménages : +15 à 20% ces dernières semaines) ou à l'export : mais maximum estimé à 40 000 T. De plus le transfert vers le frais ne doit pas déstabiliser ce marché. Une valorisation vers la féculerie est limitée et risque également de déséquilibrer le marché de la féculé.

Certains reports de livraisons sont constatés, mais les industriels ont pris l'engagement de payer les contrats aux agriculteurs.

TOUS ELEVAGES

En alimentation du bétail, retour à la « normale » en lien avec la conjoncture en bovins lait (demande de baisse de production) et viande (prix en baisse). Les disponibilités en tourteaux de colza (Baleycourt) restent toutefois limitées, alors que les prix du tourteaux de soja a reflué après les tensions des dernières semaines.

Activités de services aux éleveurs (vétérinaires, insémination, labos d'analyses, identification...) globalement assurées, selon les territoires, en mettant en place des procédures adaptées.

Après la reprise du contrôle de performance en lait sur le périmètre 3CE, les contrôles de performance en bovin lait et de croissance en bovin viande (ACE) ont repris progressivement la semaine dernière avec toutes les consignes de sécurité sanitaire.

Le marché des cuirs complètement à l'arrêt : cuirs sans valeur avec recherche de possibilité de stockage en attendant le redémarrage de l'Italie.

FILIERE BOVINS LAIT

Le confinement a induit d'importants bouleversements de la consommation : un report de la RHD vers les GMS, et une progression de l'achat des ménages en lait liquide, beurre, crèmes, produits ultra-frais et fromages en libre-service, alors que les ventes de produits fromagers sous AOP/IGP sont déprimés (Ex : probablement -40% à 50% de ventes pour l'AOP Langres sur 2020), même si certains opérateurs notent une très légère reprise des commandes (ventes en Brie de Meaux passent de -70% à -40%).

Les TPE/PME/vendeurs directs sous AOP/IGP (Lincet, Schertenleib...), d'autant plus qu'ils sont centrés sur une gamme réduite de produits, sont les plus impactés par toute

Contact



perte de débouché ou tout hausse de la production laitière. A l'inverse, les grands groupes laitiers (Lactalis, Savencia et Sodiaal), présents dans toutes les familles de produits, sont capables d'adapter leurs offres aux évolutions de consommation des ménages et peuvent orienter leur collecte en fonction des besoins du marché. De plus ils disposent des capacités de transformation du lait excédentaire en produits de report (beurre et poudre), même si cela se traduit par une dégradation de leur mix produit.

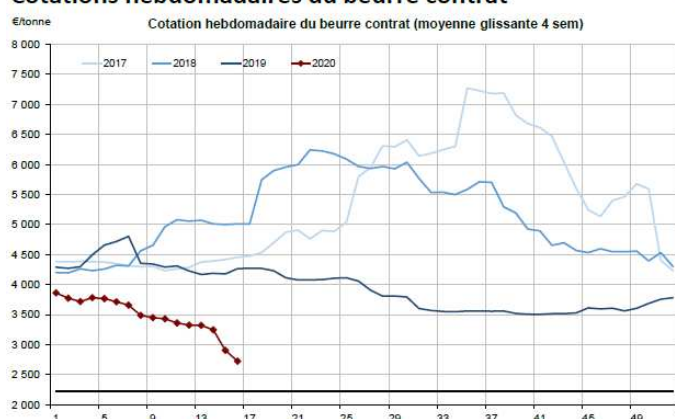
Pour les fromageries AOP/IGP, les mesures mises en œuvre pour faire face à la situation (vente du lait sur le marché SPOT, réduction du nombre de jours de production, transformation en produits génériques hors AOP, actions promotionnelles, dons, voir destruction [environ 5T d'AOP Langres en méthanisation]) se traduisent par une forte baisse de leur chiffre d'affaire et par des surcoûts (revente du lait certifié AOP sur le marché SPOT...) qui se répercutent généralement sur le prix d'achat du lait au producteur.

Toutefois, certaines entreprises ont remis en fabrication des produits, anticipant des ventes dans quelques semaines, au moment de la réouverture des cantines scolaires et du début du déconfinement.

Côté collecte, suite à la demande de baisse de production de lait aux éleveurs et au ralentissement de la pousse de l'herbe liée aux températures élevées et au manque de précipitations (pousse de 40 kg MS/ha/jour à fin avril 2020 contre 100 kg MS/ha/jour l'année dernière [sources Bulletin de la pousse de l'herbe Lorraine]), **on constate que globalement, la production laitière est plutôt maîtrisée permettant ainsi de soulager les transformateurs et de limiter le risque d'engorgement des usines, même si la production reste excédentaire par rapport aux débouchés. Selon FranceAgriMer, alors que la collecte en Grand Est était supérieure de +3,6%/2019 fin mars, elle n'était supérieure que de +1,2%/2019 au 19 avril.**

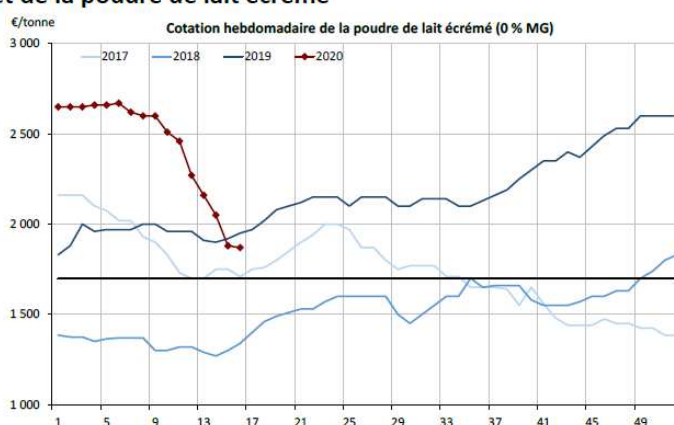
Sur les marchés, l'effondrement des cours de la poudre et du beurre s'est ralenti à la mi-avril mais continuent de se rapprocher des prix d'intervention.

Cotations hebdomadaires du beurre contrat



Source : FranceAgriMer

et de la poudre de lait écrémé



Source : FranceAgriMer d'après Atla

En production AB, les chiffres de consommation sont en augmentation (fromages emballés, lait consommation) même avec arrêt vente RHD.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Voies d'adaptation/vigilance :

L'établissement des règles pour la mise en œuvre du fonds CNIEL de 10M€ se finalise : compensation financière à hauteur de 320€/1000L pour la baisse de production en 2020/2019 => pénalise la région car production 2019 relativement limitée au printemps. Dérogations à la référence possibles pour les JA et les bénéficiaires de dotations en 2020.

FILIERE VIANDE BOVINE

Dans la durée, les achats de viande bovine sont stables, voire en légère progression (brochettes, cotes de bœuf => effet météo?). Toutefois, le déséquilibre carcasse persiste avec une forte demande sur les steaks hachés (frais et surgelé), alors que les pièces telles que les entrecôtes, faux-filets et surtout les filets s'écoulent moins facilement, notamment dans les GMS. Des offres promotionnelles en GMS ou une transformation en haché s'opèrent, mais ceci réduit la valorisation de ces morceaux nobles.

Dans ce contexte, l'activité des opérateurs reste inférieure à la normale (de l'ordre de -15/-20% en région) et les cotations restent à un niveau bas, notamment pour les vaches laitières et mixtes, ainsi que pour les JB. Pour ces derniers, certains acteurs régionaux s'inquiètent d'un stock dans les fermes qui grossit, même si un frémissement de l'activité semble se dessiner en amont du Ramadan, avec toutefois une demande surtout sur les morceaux avant, accentuant le déséquilibre de valorisation des carcasses.

Seuls les broutards continuent à tirer leur épingle du jeu avec une demande toujours dynamique et des cours qui se maintiennent grâce à une demande italienne ferme.

FILIERE VIANDE OVINE

Comme évoqué dans la précédente note, le commerce de Pâques a été de dernière minute mais très dynamique : la demande d'agneau français a été forte et les GMS ont joué le jeu de la filière et ont passé de nombreuses commandes au dernier moment. Les stocks sont à zéro dans les fermes et certaines commandes sont parfois difficiles à honorer actuellement (voire ont dû être annulées).

La situation reste toutefois à surveiller pour les prochaines semaines face aux incertitudes sur la consommation durant la période du Ramadan et que se profile l'arrivée des lacaunes mi-mai.

FILIERE OEUFS

La filière régionale étant fortement orientée vers la production d'œufs alternatifs (plein air...), le marché favorable tirée par la demande des consommateurs induit peu d'impacts négatifs. Les problématiques sont essentiellement liées à des surcoûts d'ordre logistiques et un accroissement du coût alimentaire.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



A noter la reprise progressive de la construction des bâtiments qui avaient été stoppé avec l'arrêt de l'activité et des chantiers par les entreprises.

FILIERE EQUINE

La dernière lettre d'information destinée aux professionnels de la filière équine régionale « Cheval Info Grand Est » est principalement consacrée aux démarches initiées par la filière et accompagnements possibles des éleveurs face à la crise.

Toutes les informations avec le lien suivant :

https://grandest.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Grand-Est/049_Inst-Acal/RUBR-productions-agricoles/productions_animales/equins/Cheval-info-Grand-Est-N2-Avril20.pdf

FILIERES FRUITS ET LEGUMES

Les plus grosses inquiétudes se portent sur la main d'œuvre (cf 1^{ère} partie).

Le manque de matériel est aussi problématique, en attente de gels et de masques pour garantir la sécurité des travailleurs.

D'un point de vue technique, coup de gel en Alsace sur les asperges, fraises, abricot, salades, pommes et un manque d'eau qui se fait ressentir => induit une suractivité pour les producteurs qui doivent déjà irriguer notamment en maraichage.

Asperges

En Alsace, on note un manque d'asperge dans la GMS essentiellement dû à des problématiques de mains d'œuvre non qualifiée, mais aussi à une baisse de la surface de production (de l'ordre de -20 à -30 %) qui fait que la demande est supérieure à l'offre.

Les asperges se vendent actuellement plutôt bien en ferme (notamment celles qui sont organisées pour la vente directe et achalandées d'autres produits de proximité).

Les exploitations les plus spécialisées sont particulièrement pénalisées par l'absence de la main d'œuvre qualifiée d'origine étrangère et accuseront économiquement le coup sur plusieurs années.

Fraises

En Alsace, grosse inquiétude sur l'ouverture des libre-cueillettes de fraises (prévue au 15 mai environ) : plus de 50 points de cueillette sont recensés. La profession travaille à l'élaboration d'un protocole de fonctionnement des libre-cueillettes et un programme d'ouverture de celles-ci afin d'obtenir de la Préfecture les autorisations. A ce jour leur ouverture est expressément interdite.

Le prix des fraises est actuellement à 3€/kg => prix bas.

Là aussi l'incertitude de pouvoir recourir à de la main d'œuvre qualifiée étrangère place les exploitants dans une situation peu confortable

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



FILIERE VIGNE ET VINS

Vignoble alsacien

La situation viticole était déjà très tendue avant le Covid19. Au conflit commercial avec les Etats-Unis, aux incertitudes autour du Brexit, à l'instabilité de nos marchés... sont donc venus se rajouter en masse des annulations de salons professionnels, la fermeture des restaurants, le blocage des activités de nos prestataires, les problèmes de trésorerie, des stocks de vins qui tendent vers des niveaux critiques, etc... Bref, la vie économique dans le vignoble s'est arrêtée.

Forte baisse des ventes et du Chiffre d'Affaire depuis le début du confinement :

- Les caveaux de vente directe sont quasiment tous fermés. Malgré la dérogation accordée aux entreprises agricoles, les tentatives de laisser ouverts les caveaux se sont vite éteintes, faute de clients. Sur le mois de mars, les ventes sont en recul de -60 à -80%. L'activité œnotouristique a elle aussi été stoppée nette.

- Seuls quelques courants d'affaire avec la grande distribution étaient encore constatés en mars, idem pour quelques transactions à l'export. Autant le mois de mars aura été impacté de façon partielle, **autant le mois d'avril, impacté de plein fouet, sera catastrophique avec des baisses de vente estimées à -80% pour la quasi-totalité des entreprises.** De plus, la sortie du confinement sera progressive avec une réouverture totale de la RHD pour l'été (?) et l'export qui ne reprendra potentiellement pas avant septembre.

- **Impact volumes et courant d'affaire cumulé : Constaté à hauteur de 8,5 M€ fin mars, il atteindra 40 M€ fin avril et certainement plus de 66 M€ fin Mai.**

Concernant les ressources humaines, il y a peu de recours au chômage partiel dans les entreprises viticoles familiales. Le travail dans les vignes nécessitant du monde en ce moment et induit d'autant plus de difficultés financières puisqu'il n'y a plus de recettes commerciales pour compenser ces charges. Il est fort à craindre que la problématique de la main d'œuvre saisonnière se posera également pour les travaux en vert et les vendanges : le public habituel (en particulier les retraités, étudiants) risque d'appréhender ces activités et être bien moins nombreux à candidater.

Problématiques/Voies d'adaptation :

A l'instar des autres PME, on constate des problématiques majeures de trésorerie, le blocage de tous les projets d'investissement et de développement économique en France et à l'international... Les entreprises viticoles ont certes à recours aux dispositifs mis en place par l'Etat, mais ces mesures, qui constituent majoritairement des reports de charges fiscales et sociales, ne suffiront pas pour empêcher le dépôt de bilan des plus fragiles

=> Des démarches sont en cours pour viser clairement l'exonération des charges sociales et patronales, l'abandon des prélèvements directs, l'annulation des frais de crédit bancaire, faciliter l'emploi de travailleurs agricoles y compris en situation de cumul avec des activités partielles...

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Concernant la gestion de la vendange 2020 : la mise en bouteille et la commercialisation du millésime 2019 devrait se faire massivement actuellement et donc mécaniquement, libérer autant de volumes en cave. Or, toute la logistique de prestation de service en amont de cette mise en bouteille est à l'arrêt depuis le confinement (les reprise des mises et du tirage Crémant reprennent timidement depuis cette semaine), ce à quoi il faut rajouter la baisse des ventes qui va s'étendre sur plusieurs mois (et dont le pic n'est pas estimable à ce jour), va donc poser un problème majeur à la nouvelle vendange qui va rentrer dans 5 mois. Les volumes immobilisés en cave, empêcheront le logement du nouveau millésime. Par ailleurs, la situation se tend sur le terrain de la contractualisation : des contrats d'apporteurs de raisin se voient dénoncés dans certains cas. Ces derniers, s'ils ne trouvent pas preneur, risquent d'induire du raisin non récolté.

=> Plusieurs pistes sont en cours de d'analyse au sein de la profession dont la distillation de crise, le blocage interprofessionnel, la baisse ponctuelle des rendements...

Vignoble lorrain

Comme en Alsace et en Champagne, la situation est difficile car la majorité des débouchés sont à destination des cavistes et restaurateurs dont l'activité est à l'arrêt. Seules quelques ventes arrivent à se faire en cave, magasins de producteurs, en livraison ou en drive fermier. Mais la perte de chiffre d'affaire sur le mois d'avril pour les 3 appellations lorraines (IGP Côtes de Meuse, AOC Moselle, AOC Côtes de Toul) est de l'ordre de -80 à -90%, sachant que les mois de mars, avril, mai sont généralement ceux qui font presque 50% des ventes de l'année. Les trésoreries des vigneronnes sont donc tendues alors qu'il faut continuer à assurer la conduite de la vigne pour la prochaine récolte.

Problématiques/Voies d'adaptation :

Mesures d'accompagnement pour les exploitations en difficulté.

Communication à envisager (presse, réseaux sociaux) sur le fait que les caves des vigneronnes et les cavistes peuvent encore être ouverts.

FILIERE FLEURS ET ORNEMENT

Les situations sont très disparates suivant les départements, aussi bien en termes de mesures qui ont été prises par les préfets (faute de texte national) que concernant les incidences pour les producteurs.

La vente en drive est autorisée et le système commande/livraison également, mais ont parfois du mal à se mettre en place. La possibilité de vendre des plants légumiers, et des fleurs si vente de plants légumiers, permet aujourd'hui à certaines entreprises de reprendre un peu d'activité.

Par rapport aux ventes, une enquête par téléphone dans les Ardennes indique qu'une minorité d'horticulteurs a des problèmes d'écoulement des produits, alors que beaucoup de productions florales ont été détruites en Alsace.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



La filière porte toujours la demande pour la réouverture anticipée des lieux de vente, notamment pour les jours fériés de mai.

Le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a indiqué mi-avril que la France avait demandé des aides exceptionnelles au niveau de la Commission européenne face aux difficultés du secteur horticole. Il a ajouté qu'en outre un plan particulier pour les horticulteurs et pépiniéristes serait mis en place au niveau national.

FILIERES FORET / BOIS

La dernière enquête de conjoncture menée par la filière forêt/bois (tous domaines d'activité - périmètre national, mais dont les tendances sont identiques en région) indique une stabilisation de l'activité de la production et une reprise progressivement du secteur du négoce et de la construction bois. Cette reprise d'activité se fait toutefois majoritairement de manière ralentie, car près de 65% ont un niveau de fonctionnement partiel (< 80% / normal), dont 6% qui sont encore en arrêt total.

Alors que la plupart n'ont pas recours au chômage partiel (61%), plusieurs entreprises ont mobilisé ce dispositif, et quelques-unes ont l'ensemble de leur personnel en chômage partiel (6%).

Les conséquences financières sont importantes pour les entreprises : de l'ordre de 60% d'entre elles pensent à minima accuser une perte de -25% de leur chiffre d'affaires en avril 2020/2019, dont 13% qui estiment leur perte entre -75 et -100%. Aussi, plusieurs font état de problèmes de trésorerie immédiats (9%) ou à l'horizon de 1 à 2 mois (26%), alors que dans le même temps 36% déclarent ne pas en avoir.

Le principal levier de la relance est la reprise d'activité des clients des entreprises de la filière ainsi que la capacité de mettre en place des règles d'hygiène rassurantes pour les salariés.

TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRUITS COURTS

Toutes les réservations de ce printemps + WE prolongées sont annulées. Et c'est l'inconnu pour cet été.

Les fermes pédagogiques ne fonctionnent plus.

A noter les difficultés pour ces exploitants de bénéficier des aides COVID car ces activités sont complémentaires à l'activité agricole. Elles ne représentent qu'une faible part du chiffre d'affaire global mais apportent une valeur ajoutée importante.

Afin d'évaluer l'impact de la crise sur les exploitations diversifiées en agritourisme, une enquête est menée par les conseillers Chambres courant avril. L'objectif est de recueillir des informations qualitatives et quantitatives, et de faciliter l'accessibilité aux dispositifs d'aide aux entreprises.

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Le réseau national des Chambres porte par ailleurs différentes mesures à mettre en œuvre pour soutenir le secteur, notamment : des incitations et aides à la communication et au soutien à la reprise d'activités post-confinement, intégrer l'agritourisme dans les dispositifs de soutien au secteur du tourisme (alignements sur les aides à hostellerie et à la restauration) et enfin, pour relancer l'activité, prise en charge financière (par collectivités entre autre) de voyages scolaires agri-touristiques ou d'activités de location

DIVERS

Aides PAC

Publication au niveau UE de deux règlements d'exécution permettant des avances de paiement plus élevées (de 50% à 70% pour les paiements directs et de 75% à 85% pour les paiements de développement rural) et la réduction des contrôles physiques sur place et une plus grande marge de manœuvre.

Déconfinement (AGRAPRESSE)

Lors de la présentation du plan de déconfinement du gouvernement devant l'Assemblée nationale, le 28 avril, Édouard Philippe a annoncé qu'à compter du 11 mai «les marchés pour lesquels l'interdiction est aujourd'hui la règle et l'autorisation l'exception, seront en général autorisés, sauf si les maires ou les préfets estiment qu'ils ne peuvent être organisés dans des conditions qui permettent de respecter les gestes barrières et la distanciation physique».

Concernant la RHD, la décision de réouverture au 2 juin des bars, cafés et restaurants sera prise d'ici fin mai.

